[Prenom][NOM]
[Adresse1]
[Code Postal] [VILLE]
Tél. : 01.23.45.67.89

[Nom Destinataire]
[Adresse Destinataire]
[Code Postal] [VILLE]
Paris, le 05/11/2026

Objet : Proposition d'accord amiable sur la pension alimentaire pour notre enfant

Bonjour [Prénom],

Depuis notre séparation, nous restons tous les deux responsables de l'entretien et de l'éducation de [Prénom de l'enfant], et je souhaite que nous organisions cela sereinement, dans son intérêt avant tout. Je t'écris pour te proposer de fixer à l'amiable la pension alimentaire, sans avoir à passer immédiatement devant le juge.

Comme tu le sais, cette pension correspond à la contribution à l'entretien et à l'éducation de notre enfant : alimentation, vêtements, logement, frais de scolarité et activités. Chaque parent y participe selon ses ressources et selon les besoins de l'enfant. Pour proposer un montant juste, je me suis appuyé(e) sur le barème indicatif publié par le ministère de la Justice, qui tient compte des revenus, du nombre d'enfants et du mode de garde.

Sur cette base, je te propose une pension d'un montant de [montant] euros par mois, versée le [jour, par exemple le 5] de chaque mois par [virement bancaire / autre moyen] sur le compte que je t'indiquerai. Bien entendu, ce montant reste ouvert à la discussion : si tu estimes qu'il doit être ajusté au regard de nos situations respectives, je suis tout à fait disposé(e) à en parler.

Je propose également que cette pension soit revalorisée chaque année, à la date anniversaire de notre accord, selon l'indice INSEE des prix à la consommation, comme le prévoit la réglementation en vigueur. Cette revalorisation automatique nous évitera d'avoir à renégocier le montant chaque année et garantira que la contribution suit l'évolution du coût de la vie.

Une fois que nous serons d'accord, je te suggère que nous formalisions cet accord afin de lui donner une réelle valeur juridique et de sécuriser les versements pour chacun de nous. Deux solutions existent : faire homologuer une convention parentale par le juge aux affaires familiales, ou demander à la Caf (ou à la MSA), via le service public des pensions alimentaires, la délivrance d'un titre exécutoire et, si tu le souhaites, la mise en place de l'intermédiation financière du versement.

Je préfère sincèrement que nous trouvions ensemble cette solution, dans le calme et le respect, plutôt que de transformer cette question en conflit. Je reste donc à ta disposition pour en discuter quand tu le souhaites, par téléphone ou de vive voix, et pour ajuster ma proposition si nécessaire. Tu peux me joindre au [numéro de téléphone] ou à l'adresse [adresse électronique].

En te remerciant par avance de ta réponse, je t'adresse mes salutations sincères. [Prénom NOM], le [date], à [Ville].

[Prenom][NOM]

Signature